

1.1 TABLE DES MATIERES

	Pages
1.	1
1.1 Table des matières	1-2
1.2 Préface	3
1.3 Introduction	4
2. Histoire	5
2.1 Présentation	5
2.2 Sociétés faïtières et différentes sections	6
2.3 Création et évolution de la société	7-8-9
3. Ecologie – Culture	10
3.1 Rôles de la société dans le village et la région	10
3.2 Activités de la société	11
3.2.1 Programme des activités	12
3.2.2 Ordre du jour de l'assemblée générale	13
3.3 Sondage des membres	14
3.3.1 Questions et résultats du sondage	14-15
3.3.2 Bilan du sondage	15-16

4. Economie	17
4.1 Cotisations	17
4.2 Dons de la société	17-18
4.3 Chalet du Retemberg	18
4.3.1 Nuitées	18
4.3.2 Restauration	19
4.3.3 Fête de Montagne	19
4.3.4 Entretien	19
4.3.5 Postes de travail	20
5. Droit	21
5.1 Buts de la société d'après les statuts	21
5.2 Poids de décision ou de recours	21
5.3 Comité	22
5.4 Doits et devoirs des membres	23
5.4.1 Droits accordés aux membres	23
5.4.2 Devoirs de chaque membre	24
6.	25
6.1 Conclusion	25
6.2 Bilan personnel	26
6.3 Bibliographie	27

1.2 PREFACE

J'ai choisi de faire mon travail personnel sur la société de Amis de la Nature et plus particulièrement sur la section de Vicques.

J'ai fais ce choix tout d'abord car il me touche personnellement. D'une part, j'habite à Vicques depuis bientôt 15 ans et je porte une attention particulière à la vie sociale du village et à ses activités et d'autre part, je suis membre de cette société depuis toujours car mes parents en faisaient déjà partie bien avant ma naissance. De ce fait, j'ai déjà passé d'innombrables heures dans le chalet des Amis de la Nature qui se nomme le chalet du Retemberg. En effet, depuis toute petite, nous allions avec ma famille passer des week-ends, des soirées et faire des activités dans ce chalet qui, à mon avis, est un petit paradis pour les enfants. C'est à cet endroit que nous nous sommes construits des souvenirs inoubliables.

Pour toutes ces raisons, j'ai trouvé ce sujet idéal pour un travail personnel.

Les objectifs que j'espère atteindre en effectuant ce travail sont déjà d'approfondir mes connaissances sur le sujet, d'en savoir plus sur l'histoire de la société, ses rôles, son mode de fonctionnement, ses droits et ses buts. De plus, j'ai pensé effectuer un sondage duquel je pourrai tirer un profil des membres.

J'espère que ce travail enrichira beaucoup mon approche de cette société qui, à mon avis, n'est pas assez connue. J'espère également pouvoir répondre à mes questions et atteindre mes objectifs en ayant du plaisir à le réaliser.

1.3 INTRODUCTION

Mon dossier a comme sujet la société des Amis de la Nature section de Vicques. Les Amis de la Nature ont pour lieu de rencontre un chalet qui se trouve sur les hauteurs du village, dans un pâturage au milieu de la forêt et à la limite cantonale entre le Jura et Soleure. Ce chalet se nomme « Chalet du Retemberg »

Le premier chapitre de mon travail traite de l'histoire. L'organisation de ce chapitre est traitée de la façon suivante : J'ai d'abord effectué une présentation de la société et de son chalet, ensuite j'ai parlé des sociétés faîtières ainsi que des différentes sections. Le troisième point de ce chapitre explique comment la société a été créée et quelle est son évolution.

Ce premier chapitre est à mon avis le plus important. C'est également celui qui m'a le plus intéressée et qui m'a appris le plus de choses.

Ensuite, le deuxième chapitre parle de l'écologie et de la culture. J'ai commencé par développer les rôles de la société dans le village et la région et ensuite, j'ai expliqué les différentes activités effectuées dans la société. C'est également dans ce deuxième chapitre que j'ai classé le sondage des membres.

Le troisième chapitre parle de l'économie du chalet. J'ai tout d'abord parlé des cotisations annuelles dont chaque membre doit s'acquitter et ensuite j'ai abordé le sujet concernant les dons que la société alloue chaque année. Le dernier point de ce chapitre s'appelle « Chalet du Retemberg » et donne diverses explications et descriptions sur les nuitées, la restauration, la Fête de Montagne, l'entretien du chalet ainsi que les postes de travail.

Le dernier chapitre est le droit. Dans ce chapitre, j'ai tout d'abord décrit les buts de la société d'après les statuts. Ensuite, j'ai parlé d'un éventuel droit de décision ou de recours de la société en cas de projets touchant à la nature. Le troisième point du chapitre est le comité, il parle de sa composition et de ses rôles. Pour terminer, j'ai décrit les divers droits et devoirs des membres des Amis de la Nature de Vicques.

J'ai choisi ces quatre chapitres-là car je pense que ce sont les plus importants pour faire le tour du sujet en allant à l'essentiel.

2. HISTOIRE

2.1 Présentation

Le Retemberg est le nom du chalet des Amis de la Nature de la section de Vicques. Ce chalet se situe au-dessus du village, à 868 mètres d'altitude.

De nos jours, l'accès est facile, bien signalé, goudronné et gravillonné sur toute sa longueur. Il faut compter 10 minutes en voiture ou 1h30 à pied depuis le village. Le chemin d'accès est ouvert toute l'année. Des courses spéciales en car postal peuvent même y être organisées.



Situation géographique du chalet du Retemberg

Le chalet du Retemberg se trouve dans un site tranquille et reposant en bordure de belles forêts jurassiennes et soleuroises. Depuis la terrasse du chalet, il y a une vue magnifique sur le village, la chaîne du Raimeux ainsi que sur toute la vallée.

C'est un endroit idéal pour des séjours en famille ou entre amis. Aux abords du chalet, se trouvent une place de jeux pour enfants, une place de pétanque, une table de ping-pong, un terrain de volley-ball, un grill à disposition de tous, plusieurs tables ainsi que de grands espaces accueillants.



Place de jeux pour enfants sur le côté du chalet

Le chalet possède une cuisine moderne et équipée spécialement pour les groupes, deux salles à manger pouvant accueillir 30 et 80 personnes, un dortoir de 22 places, 11 chambres de 3, 4 ou 10 lits pour un total de 68 places. Il y a également une

cheminée française, une grande terrasse ainsi qu'un accès conçu spécialement pour les personnes handicapées.

Le chalet peut être loué par qui en a envie pour des week-ends, des semaines ou plus.

Les classes d'école ou les sociétés de musique sont parfaitement à l'aise dans ce cadre de verdure.



Salle avec cheminée française pouvant recevoir 30 personnes, réservée aux gardiens ainsi qu'aux personnes de passage.



Salle pouvant recevoir jusqu'à 80 personnes, réservée aux groupes et sociétés.

Chaque week-end, le chalet est ouvert, il y a un débit de boissons et une petite restauration. L'organisation de chaque week-end est gérée par une ou deux familles (ou couple) de la société. C'est ce qu'on appelle un gardiennage.

La société compte actuellement environ 120 membres. Il n'y a aucun membre passif car chacun s'oblige à effectuer environ deux à trois gardiennages par année au chalet ainsi que deux demi-journées de travail.

La région offre plusieurs activités. La villa romaine, le taxidermiste et l'observatoire à Vicques. La piscine et le musée jurassien à Delémont. Les bords du Doubs et la ville médiévale de Saint-Ursanne ainsi que les paysages des Franches-Montagnes.

Le chalet du Retemberg est un lieu de départ idéal pour de nombreuses promenades et excursions.

2.2 Sociétés faïtières et différentes sections

Les Amis de la Nature ont été créés en Autriche aux alentours de 1902. C'est une société principalement européenne et en plus elle compte 5 fédérations extra-européennes. Au total, elle ne compte pas moins de 600'000 membres et gère plus de 1000 maisons en Europe, dont la majorité se trouve en France et en Autriche.

A la base, la société des Amis de la Nature est surtout un mouvement ouvrier de gauche destiné aux classes sociales défavorisées. La société a pour but de sortir les gens de la misère, de l'alcool, de la fumée et de la poussière des usines en leur donnant un but de sortir de chez eux, pour qu'ils puissent s'offrir des vacances à la portée de leur budget afin de se retrouver dans la nature, faire du sport, du tourisme et aussi pour promouvoir la culture.

Initialement, il fallait être engagé politiquement à gauche pour faire partie de la société, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Contrairement à ce que l'on peut penser, la société des Amis de la Nature n'a jamais été un mouvement écologiste, elle essaie de promouvoir le respect de l'environnement et est contre le nucléaire mais ce n'est pas un groupement de contestataires ou de protecteurs à outrance de la nature.

En 1905, le mouvement entre en Suisse et fêtera donc son centième anniversaire en 2005. Elle compte 24'000 membres répartis dans 175 sections et 90 maisons. La société suisse organise une multitude d'activités comme des camps, des randonnées, de l'alpinisme, de l'équitation, du canoë, des sports d'hivers, etc. Elle favorise les échanges culturels, l'esprit de famille et elle est engagée à promouvoir un environnement sain dans lequel les membres vivent et passent leur temps libre.

Toutes les maisons et chalets des Amis de la Nature sont construits en moyenne montagne (jusqu'à 1'500 mètres) pour être éloignés de la ville et se trouver en pleine nature.

Le siège des Amis de la Nature se trouve à Vienne en Autriche. Au niveau suisse, il y a un président central qui se trouve à Berne et qui assiste aux congrès européens qui se déroulent chaque année. Les différentes sections sont gérées par les structures nationales, cantonales et locales.

2.3 Création et évolution de la société

En 1949, une première équipe d'une dizaine de membres se retrouve à Vicques. Ils ont déjà des relations avec la société suisse des Amis de la Nature. Ils se retrouvent avec d'autres membres et assistent aux réunions. Cependant. Ils ne sont pas encore une section à part entière, ils n'ont pas de chalet donc pas de point de rencontre.

Pendant quelques temps, ils aident à construire le chalet des Amis de la Nature de Porrentruy. Après cela, la société de Vicques stagne par manque de buts de point de rencontre. Elle est en veilleuse de 1954 à 1965.

Cette première équipe à l'habitude de se retrouver dans le pâturage nommé Rettemberg (nom allemand devenu Retemberg après quelques années selon le désir des membres). Ils y passaient du temps ensemble, éloignés du village et au milieu de la nature. C'est à cet endroit qu'ils pensent construire un chalet : leur lieu de rencontre.

Durant ces années, les membres ont effectué des demandes dans le but d'obtenir des autorisations de construire dans ce pâturage. Mais ils ont passablement de peine à les obtenir. Car tout d'abord, c'est l'époque des grands travaux au village (comme par exemple la construction de l'église) et aussi car les restaurateurs ne voyaient pas cela d'un bon œil car ils craignaient une concurrence directe.

La bourgeoisie n'était donc pas prête à donner son soutien. Ils ont également dû rechercher une aide financière car ils n'avaient pas de moyens.

Plus tard, ils ont réussi à obtenir cette aide financière indispensable de la part de la SEVA (nom de la loterie romande lorsque le Jura faisait encore partie du canton de Berne).

Vers les années 1966, un premier petit chalet tout en bois est construit. Il sert surtout d'abris, il contient un fourneau à bois, quelques tables et une petite cave. Ce chalet est le début du débit de boissons, les premiers clients, surtout de gens de passage et des marcheurs commencent à s'arrêter dans ce lieu accueillant. A cette époque, le chemin d'accès n'existait pas encore.

Les projets fusent et l'idée de départ est de construire quelque chose de plus grand. Mais les moyens financiers font défaut. De ce fait, ils commencent à écrire pour faire des demandes de dons, autant en argent qu'en matériel (béton, tuiles). Avec l'aide d'amis et de connaissances diverses leur projet se réalise petit à petit.

Un jour, un des membres a la possibilité d'obtenir un vieil hangar provenant d'une démolition dans une usine située à Choindez, pour une somme symbolique. Ce hangar est une charpente idéale pour la construction de leur chalet.

Les démarches se font avec la bourgeoisie et les autorités communales de Vicques afin d'obtenir les autorisations nécessaires pour pouvoir commencer la construction de leur chalet dans le pâturage du Retemberg.

Une fois les autorisations obtenues, les travaux commencent, les membres n'ont jamais engagés d'entreprises ou d'artisans pour construire le chalet. C'est un

mouvement ouvrier et il n'y a pas uniquement des gens de Vicques mais de toute la région et de part cette diversité, quasiment tous les corps de métier sont représentés.

La construction du chalet a mis à contribution beaucoup de monde et a nécessité énormément de bonne volonté de courage et de bénévolat. Les membres ne comptent pas les heures passées pour la réalisation de leur chalet.

Les travaux se font par étapes, selon l'argent à disposition. Pour gagner cet argent nécessaire, ils organisent des marches populaires, des lotos, des soirées dansantes. Les bénéfices récoltés par le débit du petit chalet sont également appréciés pour la construction du futur chalet.

Une fois le chalet terminé, c'est une période de grand bonheur, riche en émotion et surtout en amitié. C'est une réussite totale, jusqu'à l'été 1971 où un terrible incendie ravage entièrement le chalet. C'est un premier août, jour de la fête nationale où beaucoup de monde est présent et de grands feux sont allumés pour l'occasion... C'est un drame terrible, un choc pour tous les membres. Tout s'effondre en si peu de temps. Des milliers d'heures de travail, de grandes sommes d'argent gagnées avec peine. Bien entendu, le chalet n'était pas assuré, tout est bel et bien perdu.

Où trouver le courage recommencer ? De reconstruire ce chalet qui leur tient tellement à cœur ?

C'est avec beaucoup de solidarité, de volonté et de courage qu'ils décident à l'unanimité de reconstruire leur chalet. Ils commencent à chercher de l'argent et des bénévoles pour aider. Le chalet est reconstruit pierre par pierre et au final, il est encore plus beau et plus grand qu'avant.



Reconstruction du chalet du Retemberg après l'incendie de 1971

C'est seulement aux environs des années 1976-77 que l'eau courante et l'électricité sont installées au chalet. Jusque-là, c'est l'eau de pluie qui était utilisée et en cas de manque, de l'eau était amenée depuis le village.

Un chemin d'accès est également aménagé. Comme il y a environ 6km depuis le village, les travaux ont été conséquents. C'est uniquement aux alentours des années 1990 que le chemin est gravillonné (revêtement à base de goudron et de gravier), avec la participation financière des autorités communales.

Depuis toujours, c'est une détermination des membres d'ouvrir le débit de boissons au chalet tous les week-ends sans exception et par tous les temps, ce qui a posé quelques problèmes en hiver lors d'enneigement. En effet, le chalet se situe à une altitude de 868 mètres d'altitude et le village à 400 mètres, la neige y est donc bien plus importante et les autorités de la commune n'étaient pas d'accord de déneiger le chemin jusqu'en haut.

Aujourd'hui, c'est toujours le même chalet que l'on peut apercevoir depuis le village. Il a encore connu quelques travaux d'amélioration comme la construction d'une annexe sur la droite du chalet dans le but d'avoir un endroit abrité à l'extérieur. La cheminée a également été changée ainsi que dernièrement, la cuisine.



Annexe sur la droite du chalet

Une chose importante qui a changé dans la société est l'évolution de la mentalité des gens. De nos jours, les autorités, les gens en général sont plus ouverts. Ils aident plus facilement à promouvoir des activités touchant à la nature, à la santé, à la culture et au tourisme. Il y a beaucoup moins de tiraillements politiques entre les partis de gauche et ceux de droite ainsi qu'entre le canton de Berne et du Jura. Ce qui facilite énormément les rapports entre les gens. Actuellement, il est plus facile d'obtenir une autorisation ou un permis de construire. Ce qui a également changé, c'est qu'aujourd'hui, statutairement, la société est libre de toutes confessions et d'avis politiques.

3. ECOLOGIE – CULTURE

3.1 Rôles de la société dans le village et la région

Aujourd'hui, la société a environ 30 ans d'existence. Elle est devenue quelque chose d'important, elle fait réellement partie du village.

Durant son évolution, le chalet des Amis de la Nature a donné l'impulsion pour la construction d'autres maisons et chalets au village. Par exemple, le chalet des scouts, le stand de tir, la cabane forestière du Pré Godat (prévue pour des pique-niques ou autres), l'observatoire, la cantine du foot, le chalet de la société de pétanque ainsi que celui de l'aéromodélisme.



Cabane forestière du Pré Godat



Observatoire de Vicques

La société joue un grand rôle au niveau culturel et social. En effet, on y apprend à vivre en groupe, à se respecter et à s'entraider les uns les autres. C'est un point de rencontre ouvert à tous, on peut se retrouver pour y passer un moment avec des amis et c'est également un but de promenade pour les marcheurs, les cyclistes et même les cavaliers.

Le chalet accueille durant l'année de nombreux groupes et sociétés qui viennent de toute la Suisse et même des pays voisins. C'est une aide précieuse pour promouvoir le tourisme et faire connaître la région. En effet, les personnes qui passent un séjour au chalet du Retemberg en profitent pour faire des excursions et découvrir le Jura et ses alentours. Il est bien connu que le « bouche à oreille » est une excellente publicité. La société est donc un outil précieux pour promouvoir le tourisme dans le Jura et du coup, la clientèle du chalet.

En résumé, la société joue un rôle économique, social, culturel et touristique pour le village, la région ainsi qu'au niveau cantonal.

3.2 Activités de la société

Comme activité principale, il y a tout d'abord la « Fête de Montagne » qui se déroule généralement à la fin du mois d'août. C'est la seule grande manifestation organisée par les Amis de la Nature. La fête se déroule au chalet où une grande cantine est dressée et un orchestre champêtre est engagé pour l'occasion.

Au menu, une traditionnelle choucroute garnie, des saucisses et salades ainsi que de nombreux desserts sont servis depuis midi jusqu'au soir. C'est une manifestation qui attire chaque année un nombre considérable de personnes et pas loin de 400 repas sont servis. Quasiment tous les membres de la société sont mis à contribution pour la réalisation de cette manifestation.

Une autre activité importante de la société est la « grande course » annuelle qui se déroule généralement en septembre durant deux jours. Les membres ont la possibilité de partir un week-end ensemble pour une modique somme. Ces courses se déroulent le plus souvent en Suisse et de temps en temps dans les pays voisins (France, Italie, Liechtenstein,...).

Durant ce week-end, des marches, des visites ainsi que diverses activités sont organisées. Le prix comprend les repas, la nuit à l'hôtel ainsi que les visites et activités effectuées durant ces deux jours.

Chaque année, c'est un moment très apprécié de tous.

Dans l'année, il y a au minimum trois assemblées : une pour fixer les gardiennages, une pour organiser la Fête de Montagne et une assemblée générale en fin d'année agrémentée d'un repas pris en commun. Chaque membre est tenu de participer aux assemblées.

Dans le courant de l'année, un jass aux cartes est organisé pour les membres avec distribution de prix. Il y a également une soirée de Noël spécialement pour les enfants avec un traditionnel souper spaghettis.

Une semaine de nettoyage du chalet est fixée en avril et une deuxième en novembre.

Là aussi, chaque membre est tenu de se rendre au chalet au minimum une demi-journée durant chaque semaine pour apporter son aide. Une journée est réservée avant chaque semaine de nettoyage afin d'effectuer les quelques travaux nécessaires, comme par exemple une coupe de bois ou d'éventuelles réparations.

Chaque premier dimanche du mois, une marche est organisée. Un membre de la société est chef de courses et c'est lui qui est responsable d'organiser les marches du mois. Chaque marche est d'une durée d'environ deux à quatre heures et est généralement suivie d'un pique-nique tiré du sac.

Dans la société, un groupe de jeunes s'occupe également d'organiser une marche du mois (généralement celle du mois de mai) et un week-end à ski. Le groupe des jeunes participe aux journées de travail et organise sa propre assemblée générale pour fixer ses activités.

3.2.1 Programme des activités

En général, le programme des activités sur une année se déroule ainsi :

- Janvier : Marche du mois et fondue au chalet
- Février : Marche du mois et pique-nique
- Mars : Marche du mois et pique-nique
Assemblée des gardiennages
Jass de la section
- Avril : Marche du mois et pique-nique
Journée de travail
Première semaine de nettoyage
- Mai : Marche du mois organisée par le groupe des jeunes
- Juin : Marche du mois et pique-nique
Assemblée de la Fête de Montagne
- Juillet : Marche du mois et pique-nique
- Août : Marche du mois et pique-nique
Fête de Montagne
- Septembre : Marche du mois et pique-nique
Grande course annuelle
- Octobre : Marche du mois et pique-nique
Journée de travail
- Novembre : Marche du mois et pique-nique
Deuxième semaine de nettoyage
- Décembre : Marche du mois et pique-nique
Fête de Noël au chalet

3.2.2 Ordre du jour d'une assemblée générale

L'assemblée générale qui se déroule en principe en novembre permet de faire le bilan de l'année écoulée. L'assemblée est suivie d'un souper offert par la section.

L'ordre du jour d'une assemblée générale est le suivant :

1. Salutations et ouverture de l'assemblée
2. Excuse des personnes non présentes, hommage aux disparus et minute de silence, faits marquant de l'année écoulée (naissances, mariages,...)
3. Questions et approbation du procès verbal de l'assemblée de l'année précédente
4. Rapport du caissier
5. Rapport des vérificateurs des comptes
6. Rapport des gérants (réservation et location du chalet)
7. Rapport de la responsable de l'entretien du chalet
8. Rapport du responsable de l'intendance
9. Rapport du responsable des marches du mois
10. Rapport du responsable des jeunes
11. Rapport des ambassadrices de la section (visites des nouveaux-nés et des malades)
12. Budget et vote approbatoire
13. Programme des activités de l'année suivante
14. Admission – démission
15. Rapport du président
16. Election du président et de son comité
17. Message des autorités
18. Divers

3.3 Sondage des membres

En novembre dernier, lors de l'assemblée générale, j'ai distribué des questionnaires aux membres présents afin de voir quel est leur regard sur la société et de faire un bilan sur le renouvellement des membres.

J'ai distribué une cinquantaine de questionnaires et il m'en est revenu 48 en retour.

3.3.1 Questions et résultats du sondage :

Domicile : 17% *Ville* 83% *Campagne* **Sexe :** 45% *Féminin* 55% *Masculin*

1. Age :

12% 0-25ans 15% 25-40ans 48% 40-60ans 25% +60ans

2. Depuis combien de temps êtes-vous membres ?

12% 0-5ans 17% 5-10ans 33% 10-20ans 38% +20ans

3. Etat civil :

81% *Marié(e)* 11% *Célibataire* 8% *Autre*

4. Avez-vous des enfants ? 82% *Oui* 18% *Non*

Si oui, font-ils également partie de la société ? 44% *Oui* 56% *Non*

5. Pensez-vous que le renouvellement des membres est assez important pour assurer l'avenir de la société ?

31% *Très important* 27% *Suffisant* 42% *Trop faible*

6. D'où avez-vous connu la société ?

34% *Famille* 66% *Amis* 0% *Publicité* 0% *Autre* : _____

7. Profitez-vous de votre carte de membre pour passer vos vacances dans des maisons ou des chalets des Amis de la Nature ?

6% *Souvent* 50% *Parfois* 44% *Jamais*

8. Comment trouvez-vous l'ambiance de la société, l'entente entre les membres ?

82% *Bonne* 10% *Moyenne* 8% *Pourrait être mieux*

9. Comment trouvez-vous l'organisation, la manière de fonctionner de la société ?

46% Idéale **44%** Satisfaisante **10%** A améliorer

10. Pensez-vous que la société est assez engagée dans la protection de la nature ?

14% Très engagée **63%** Moyennement engagée **23%** Pas assez engagée

11. Pour quelle raison principale avez-vous eu envie de devenir membre des Amis de la Nature ?

26% Contact avec la nature

37% Divers activités (marches, sorties,...)

30% Contact avec des personnes de tout âges

2% Pour faire partie d'une société

5% Autre : _____

12. Vos commentaires et remarques :

3.3.2 Bilan du sondage

Sur la totalité des personnes interrogées, il y a un pourcentage sensiblement plus élevé d'homme. J'ai remarqué qu'une grande majorité des membres vivent à la campagne (83%).

Concernant l'âge des membres, la nette majorité se situe entre 40 et 60 ans. Les personnes de plus de 60 ans sont plus nombreuses que les personnes des catégories 0 à 25 ans et 25 à 40 ans.

J'ai également remarqué que la majorité des membres font partie de la société depuis plus de 20 ans et il y a une minorité de nouveaux membres. En sachant cela, on peut se demander si cela va poser des problèmes concernant l'avenir de la société ?

A la question N°4, plus de 80% des membres sont mariés et ont des enfants. Quasiment la moitié de ces enfants sont membres de la société et c'est vraiment très positif pour l'avenir.

Lorsqu'à la question N°5 je leur demande s'ils trouvent que le renouvellement des membres est assez important pour assurer l'avenir de la société, les résultats sont plutôt mitigés. Toutefois, la majorité trouve le renouvellement trop faible.

Concernant ce problème, il faut dire que la société existe depuis plus de trente ans et que le nombre de membres est toujours resté relativement stable.

En effet, chaque année, il y a quelques départs et quelques nouveaux membres, ce qui équilibre plus ou moins le nombre total.

Les nouveaux membres qui arrivent sont généralement des personnes d'une quarantaine d'années, ce qui explique une majorité de personnes dans la tranche

d'âge de 40 à 60 ans. Cependant, il faut dire que la moyenne d'âge des membres augmente sensiblement d'année en année.

Pour intéresser de nouveaux membres potentiels, la société doit s'investir et se faire connaître. Durant l'année 2004, des journées portes ouvertes ont été organisées au chalet ainsi qu'un concours de dessins pour les enfants des écoles primaires de Vicques. C'est en partie grâce à ces investissements, que cette année trois nouvelles familles ont intégré la société. Cela représente une quinzaine de membres supplémentaires, ce qui est plutôt exceptionnel.

Cependant, nous pouvons remarquer à la question N°6 que les membres ont connu la société principalement par l'intermédiaire d'amis, suivi en deuxième position par la famille, mais personne n'est là uniquement grâce à la publicité.

En ce qui concerne la question N°7, la carte de membre permet d'avoir des rabais intéressants dans des maisons ou chalets des Amis de la Nature ainsi que divers avantages. Nous pouvons constater que la moitié des membres l'utilise parfois pour des vacances, que seulement un petit pourcentage l'utilise souvent et que 44% ne s'en sert jamais.

Pour la question N°8, j'ai constaté que plus de 80% des membres trouve l'ambiance et l'entente à l'intérieur de la société bonne. A mon avis, c'est une condition essentielle pour le bon fonctionnement d'une société.

L'organisation ainsi que la manière de fonctionner est jugée idéale à 46% et satisfaisante à 44%. J'estime que c'est un bilan plutôt positif. Il faut dire que les membres du comité font tout ce qui est en leur pouvoir pour que tout se déroule au mieux et que la satisfaction des membres soit au plus haut.

En ce qui concerne la question N°10 sur l'engagement de la société pour la protection de la nature, la majorité des membres trouve la société moyennement engagée (63%), une minorité la trouve très engagée (14%) et 23% des membres trouve qu'elle n'est pas assez engagée dans la protection de la nature. Il est important de rappeler que les Amis de la Nature ne sont pas un mouvement écologiste. Ils font de leur mieux pour préserver la nature mais ce n'est pas leur raison d'être ni un but en soi.

La raison principale pour laquelle chaque membre a été attiré par les Amis de la Nature est la possibilité d'effectuer diverses activités comme des marches ou des sorties. Cependant, les résultats de cette question sont très serrés, le contact avec la nature ainsi que le contact avec des personnes de tout âges donne envie à beaucoup de gens de devenir membre. Un très faible pourcentage (2%) est devenu membre uniquement pour faire partie d'une société. Quelques personnes ont choisi les Amis de la Nature car c'est une société où toute la famille peut en faire partie ou encore comme satisfaction personnelle.

L'espace réservé pour les commentaires et remarques n'a pas suscité beaucoup d'inspiration...

4. ECONOMIE

4.1 Cotisations

Chaque année, les membres s'obligent à payer une cotisation à la société suisse des Amis de la Nature ainsi que pour les sociétés faïtières. Les membres de Vicques ne paient pas de cotisations de section.

Les membres sont classés en quatre catégories :

- Les membres familles
- Les membres conjoints
- Les membres ordinaires
- Les membres juniors

Premièrement, les « membres familles » sont les membres dont le conjoint ou les enfants font également partie de la société. Ils payent 70.- de cotisation par année.

Les « membres conjoints » sont les conjoints du membre famille ainsi que ses enfants. Cette catégorie ne paye pas de cotisation.

Les « membres ordinaires » sont les membres dont le conjoint ne fait pas partie de la société, ainsi que les membres célibataires. Les « membres ordinaires » payent 45.- de cotisation par année.

Finalement, les « membres juniors » sont les membres mineurs dont les parents ne font pas partie de la société. Ils payent 25.- de cotisation par année.

4.2 Dons de la société

Chaque année, la société fait un don de 100.- pour une œuvre caritative et éventuellement un don supplémentaire lors d'un anniversaire d'une société du village.

La société offre la possibilité aux associations de personnes handicapées ou invalides de venir passer leurs séjours au chalet avec une exonération des taxes.

Il est important de rappeler que le suivi des membres a une grande place dans la société. En effet, les membres malades ou hospitalisés ainsi que les nouveaux-nés reçoivent systématiquement la visite des ambassadrices de la section.

Une grande partie des bénéfices est redistribuée aux membres à travers les nombreuses activités comme la grande course annuelle ainsi qu'une participation

financière (soupe, café) à chaque marche du mois. Lors d'un passage au chalet, tout membre de la section bénéficie d'un café ou d'un thé gratuit.

Lors de réservation du chalet pour des écoles ou des groupes d'enfants pour un séjour minimum d'une semaine, un tarif réduit est appliqué.

4.3 Chalet du Retemberg

Même si la société des Amis de la Nature est très connue et a une bonne renommée, il faut continuellement se battre pour se faire connaître et garder une clientèle. Ce n'est pas toujours facile, mais pour le moment, la société s'en sort plutôt bien.

Globalement, on peut dire que l'économie des Amis de la Nature de la section de Vicques est une belle réussite

4.3.1 Nuitées

Le chalet du Retemberg est quasiment toujours loué. Tous les week-ends et pratiquement toutes les semaines sont réservés. La majorité des clients sont des écoles et des groupes de jeunes qui viennent faire des camps. Il y a aussi des fanfares qui apprécient beaucoup de passer des séjours au chalet car c'est éloigné du village et leur musique ne peut déranger personne. Sinon, le chalet est aussi loué régulièrement à des sportifs (équipe de foot,...), des associations de personnes handicapées ainsi que pour des réunions de famille, des anniversaires, des repas de fin d'année, etc. De nombreux groupes sont de fidèles clients d'une année à l'autre.

Tarifs des nuitées :

	Chambres	Dortoirs
Adultes	12.50	11.50
Juniors (16 à 20 ans)	10.50	9.50
Enfants (moins de 16 ans)	9.50	8.50

Il y a en plus la taxe cantonale d'hébergement qui est de Fr.1.20 par personne et par nuitée.

A partir de deux nuitées, il y a une réduction de Fr.1.- et sur présentation de la carte de membre des Amis de la Nature il y a une réduction de Fr.2.- par personne et par nuitée.

Les prix sont à la portée de tous. Ils sont nettement inférieurs au prix d'une chambre à l'hôtel. C'est un avantage intéressant pour la clientèle du chalet.

On peut dire que la société des Amis de la Nature fait en grande partie ses bénéfices grâce aux groupes qui passent des séjours au chalet, c'est le revenu le plus important de la société.



Chambre à deux places



Dortoir de 22 places

4.3.2 Restauration

Chaque week-end, il y a au chalet une petite restauration préparée par les responsables du gardiennage. En général, il y a des saucisses, des cervelas et de la soupe aux légumes confectionnée par les gardiens. Cette petite restauration est très appréciée des marcheurs, des gens de passage, etc.

Les bénéfices de chaque week-end par la restauration et le débit de boissons sont intéressants, toutefois, ils sont incomparables à ceux récoltés grâce aux groupes qui viennent la semaine.

4.3.3 Fête de Montagne

La Fête de Montagne est la seule grande manifestation organisée par la section. Elle met à l'œuvre quasiment tous les membres de la section et pas loin de 400 repas sont confectionnés pendant cette fête. Une partie des bénéfices récoltés lors de la Fête de Montagne est utilisée pour couvrir les frais de la grande course annuelle.

La Fête de Montagne est très importante pour la société car elle permet de se faire connaître et c'est une très bonne publicité.

4.3.4 Entretien du chalet

L'entretien du chalet se fait en grande partie durant les journées de travail et les semaines de nettoyage.

Avant son départ, chaque groupe est tenu de nettoyer la grande salle, la cuisine ainsi que les chambres utilisées. Un constat des lieux est effectué à l'arrivée des groupes et après chaque départ.

A la fin de chaque week-end, les gardiens s'occupent de nettoyer la salle réservée aux personnes de passage, les WC, les corridors ainsi que leurs propres chambres. Un membre de la société est responsable du linge. Il effectue les lessives à son domicile et reçoit une indemnité pour son travail.

4.4.5 Postes de travail

Il n'y a pas de postes de travail proprement dit. Chaque membre effectue quelques gardiennages par année et est tenu d'apporter son aide lors des journées de travail et des semaines de nettoyage.

Pendant la Fête de Montagne, chaque membre travail par équipe durant environ quatre heures. Il peut travailler au débit de boissons, au stand des pâtisseries, à la caisse, à la cuisine, comme serveur ou encore pour le montage ou le démontage de la cantine. Les membres s'inscrivent quelques semaines avant la Fête de Montagne selon un plan de travail bien défini et d'après leur disponibilité.

5. DROIT

5.1 Buts de la société selon les statuts :

- Développement des loisirs et des vacances.
- Etude et connaissance de la nature et des sites.
- Respect de l'environnement, lutte contre le gaspillage d'énergie et la surconsommation de matière première.
- Valoriser un comportement basé sur la tolérance, les valeurs démocratiques, physiques et culturelles de ses membres.

Ces buts sont atteints par :

- La pratique des activités sportives dans une mesure qui ne met pas en péril la santé.
- L'organisation de cours éducatifs, de conférences, d'excursions, etc.
- L'organisation de compétitions sportives et culturelles.
- L'exploitation du chalet du Retemberg, selon les règles d'une gestion saine et sans but lucratif.

5.2 Poids de décision ou de recours

Concernant le poids de décision ou de recours (en cas de projet touchant à la nature par exemple), l'avis de la société n'est pas demandé. Cependant, en cas de désaccord complet avec le projet, la société peut toujours faire appel à la Fédération suisse des Amis de la Nature (FSAN) qui a un pouvoir plus important pour lutter contre des projets qui pourraient mettre en péril la nature. Par exemple, construction d'une route à travers la forêt, construction d'une zone industrielle à l'intérieur d'un village, etc.

Mais la société de Vicques à elle seule n'a aucun poids de décision ou de recours.

5.3 Comité

Le comité de la section se compose en général d'une dizaine de membres (7 au minimum) qui sont élus par l'assemblée générale pour une année minimum et immédiatement rééligible.

Les postes du comité sont les suivants :

- Président
- Vice-président
- Caissier
- Gérant
- Responsable de l'intendance
- Secrétaire
- Secrétaire des procès-verbaux
- Responsable du groupe des jeunes
- Chef de course
- Responsable de l'entretien du chalet

Rôles du comité

Le comité expédie les affaires courantes. Il est chargé en particulier de la gestion des affaires et de l'administration des biens de la société. Il s'occupe de la convocation des assemblées générales ainsi que de l'encaissement des finances d'entrées et des cotisations.

Le comité est chargé de veiller à l'application des statuts et des décisions prises lors des assemblées. Il est chargé d'élire les membres des commissions spéciales ainsi que les délégués.

En tout temps le comité tient les comptes à la disposition des membres.

5.4 Droits et devoirs des membres

Chaque membre de la société des Amis de la Nature bénéficie de certains avantages et est tenu de répondre à quelques obligations.

5.4.1 Droits accordés à chaque membre

Concernant les nuitées, selon la disponibilité du chalet et en accord avec la gérance, quinze nuitées hors taxe seront octroyées à chaque membre par année civile et en dehors des gardiennages

Pour des anniversaires, fêtes de famille ou réunions, à condition qu'il soit organisateur, le membre, ainsi que les autres membres du groupe faisant partie des Amis de la Nature de Vicques, sont dispensés des taxes usuelles, ainsi que du paiement des nuitées.

Pour les autres personnes du groupe, une taxe réduite sera demandée. Le prix des chambres sera facturé selon la liste de prix en vigueur.

A la fin de chaque gardiennage, une restitution en pourcent des recettes effectuées pendant le week-end sera octroyée aux membres. Les boissons pour une consommation personnelle prises dans le cave lors du gardiennage sont à payer à moitié prix selon la liste de prix en vigueur. Une indemnité de gardiennage ainsi qu'une indemnité globale pour le déplacement sont également accordées aux membres.

La société participe financièrement aux frais de certaines activités selon ses capacités et sur décision du comité. Par exemple, lors des marches du mois, la société offre la soupe, le café et éventuellement le transport. Elle contribue activement au financement du week-end à ski des jeunes et au cadeau offert lors de la visite des malades ou des nouveaux-nés.

Concernant les fêtes de fins d'année, le chalet du Retemberg est réservé en priorité aux membres de la section.

Si en cas de maladies graves, impotence ou pour des raisons d'âge certains membres sont dans l'incapacité de participer aux activités de la société, leurs droits persistent tout de même.

5.4.2 Devoirs de chaque membre

Lors de l'adhésion d'un nouveau membre dans la société, il ne paie pas de cotisation pour la première année. Par contre, il doit s'acquitter d'une somme unique de Fr.25.- (enfant jusqu'à 16 ans : Fr.10.-). Cette somme reste la propriété des la section. Par la suite, chaque membre s'oblige à payer les cotisations annuelles.

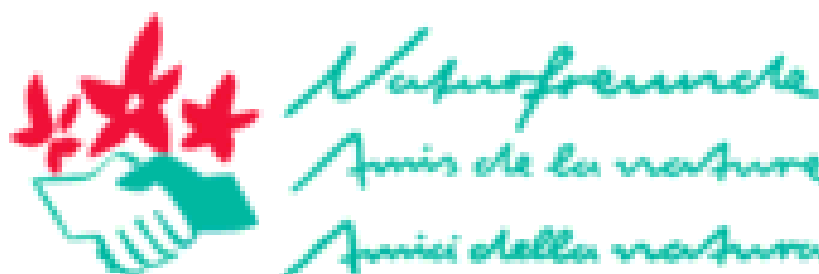
Au chalet, trois chambres sont réservées aux gardiens du week-end et ne doivent pas être mises à la disposition de tierces personnes.

Les Amis de la Nature s'efforcent de maintenir le chalet ouvert chaque week-end de l'année, y compris les jours fériés.

Chaque membre est tenu de participer à l'activité de la société et d'assumer deux à trois gardiennages par année, ainsi que participer aux journées de travail et aux semaines de nettoyage. En cas d'empêchement, chacun est tenu de se faire remplacer.

En ce qui concerne les horaires des gardiennages, le début est fixé le samedi matin au plus tard à 10h00 au chalet et se termine, selon les circonstances, le dimanche soir, au plus vite à 18h00 en été et à 17h00 en hiver.

Les gardiens du jour font autorité dans le chalet en appliquant le règlement d'exploitation.



Logo des Amis de la Nature

6.1 CONCLUSION

Ce dossier a parlé des thèmes suivants :

- Histoire
- Ecologie – Culture
- Economie
- Droit

Dans le chapitre histoire, j'ai surtout parlé de la création de la société de Vicques, avec quels moyens le chalet a pu voir le jour, l'incendie, la reconstruction ainsi que l'évolution jusqu'à aujourd'hui. Dans ce premier chapitre, j'ai également fait une présentation de la société, j'ai parlé de sociétés faitières ainsi que des différentes sections.

Concernant le deuxième chapitre, le point le plus important est à mon avis le sondage des membres que j'ai effectué lors de la dernière assemblée générale. Il démontre bien l'opinion des membres à propos de différents sujets et il est intéressant de faire des rapprochements entre plusieurs questions afin d'en tirer un bilan. Ce chapitre parle également des rôles et des activités de la société.

Dans le thème de l'économie, j'ai parlé des cotisations, des dons de la société ainsi que de l'organisation du chalet pour les nuitées, la restauration, la Fête de Montagne, l'entretien et les postes de travail.

Dans le chapitre du droit, j'ai parlé tout d'abord des buts de la société selon les statuts ainsi que du poids de décision ou de recours. Finalement j'ai parlé du comité ainsi que des droits et devoirs des membres.

Ce travail a été très enrichissant et m'a permis de connaître la société plus en détail.

6.2 BILAN PERSONNEL

Ce travail personnel sur la société des Amis de la Nature de Vicques a été très intéressant à réaliser. Il m'a permis d'approfondir mes connaissances sur cette société et de mieux comprendre certains aspects. J'ai trouvé le chapitre sur l'histoire particulièrement intéressant à traiter. J'ai découvert que derrière cette société se cache une magnifique histoire de solidarité, de courage et surtout d'amitié.

Au cours du travail, j'ai apporté quelques modifications à mes objectifs de départ. Tout d'abord, dans le deuxième chapitre à propos du sondage. Mon idée de départ était de tirer un profil des membres afin d'en faire une présentation. Toutefois il s'est avéré trop compliqué de trouver assez de questions adéquates. J'ai alors posé des questions sur le thème du renouvellement des membres, sur l'avenir de la société ainsi que sur la satisfaction des membres au niveau de l'organisation et de l'ambiance au sein de la société. C'est la modification principale apportée au dossier. A part ça, j'ai constaté qu'il n'y a pas de donateurs ou de sponsors officiels pour la société, c'est pourquoi je n'en n'ai pas parlé dans mon dossier, contrairement à mon idée de départ. Concernant les assemblées, j'en ai parlé dans le deuxième chapitre plutôt que dans le chapitre du droit.

Pour effectuer ce dossier, j'ai tout d'abord recherché un maximum d'informations. J'ai pris contact avec des membres connaissant bien la société et son histoire, afin de poser des questions. Ensuite, j'ai trié les informations et j'ai commencé à rédiger mon travail. Au cours de l'avancement du travail, j'ai eu besoin de poser d'autres questions en tant que compléments d'informations,

Ce travail a répondu en grande partie à mes attentes. A mon avis, on peut toujours espérer en apprendre davantage, mais ce n'est pas toujours évident de trouver les informations nécessaires. Cependant, en règle générale, ce travail a répondu à mes attentes.

6.3 BIBLIOGRAPHIE

Sites Internet

Site de la Fédération suisse des Amis de la Nature

<http://www.naturfreunde.ch>

Site de la Fédération française des Amis de la Nature

<http://www.amis-nature.org/>

Site du village de Vicques

<http://www.vicques.ch/>

Revue

Statuts (2001) Union touristique « les Amis de la Nature » section de Vicques.

Statuts (2000) Fédération suisse des Amis de la Nature.

Divers

Interviews de quelques membres de la société (par exemple président d'honneur,...)

Cassette vidéo « Les AN de Vicques présentent » Diaporama réalisé à l'occasion du trentième anniversaire de la section de Vicques des Amis de la Nature (17 août 1996)

Nombre de caractères : 37156